



Ville de Meyrin

Les défis du changement climatique dans le Plan directeur communal révisé

ATELIER 2

PLANIFICATION TERRITORIALE ET CLIMAT

Rafael Schütz, Urbaniste

03.09.2020

MEYRIN

Processus du PDCom

1. Etablissement cahier des charges : janvier 2017 – mars 2018
2. Etablissement AVP PDCom : septembre 2018 – octobre 2019
4. Consultation technique AVP PDCom : octobre – décembre 2019
5. Consultation publique : 17 février – 28 avril 2020 (suspension *COVID19*)
-  6. **Contrôle de conformité**
7. Adoption par le Conseil municipal : novembre 2020
8. Approbation par le Conseil d'Etat : hiver 2020-2021

25'000 habitants

28'000 emplois

10'000 logements

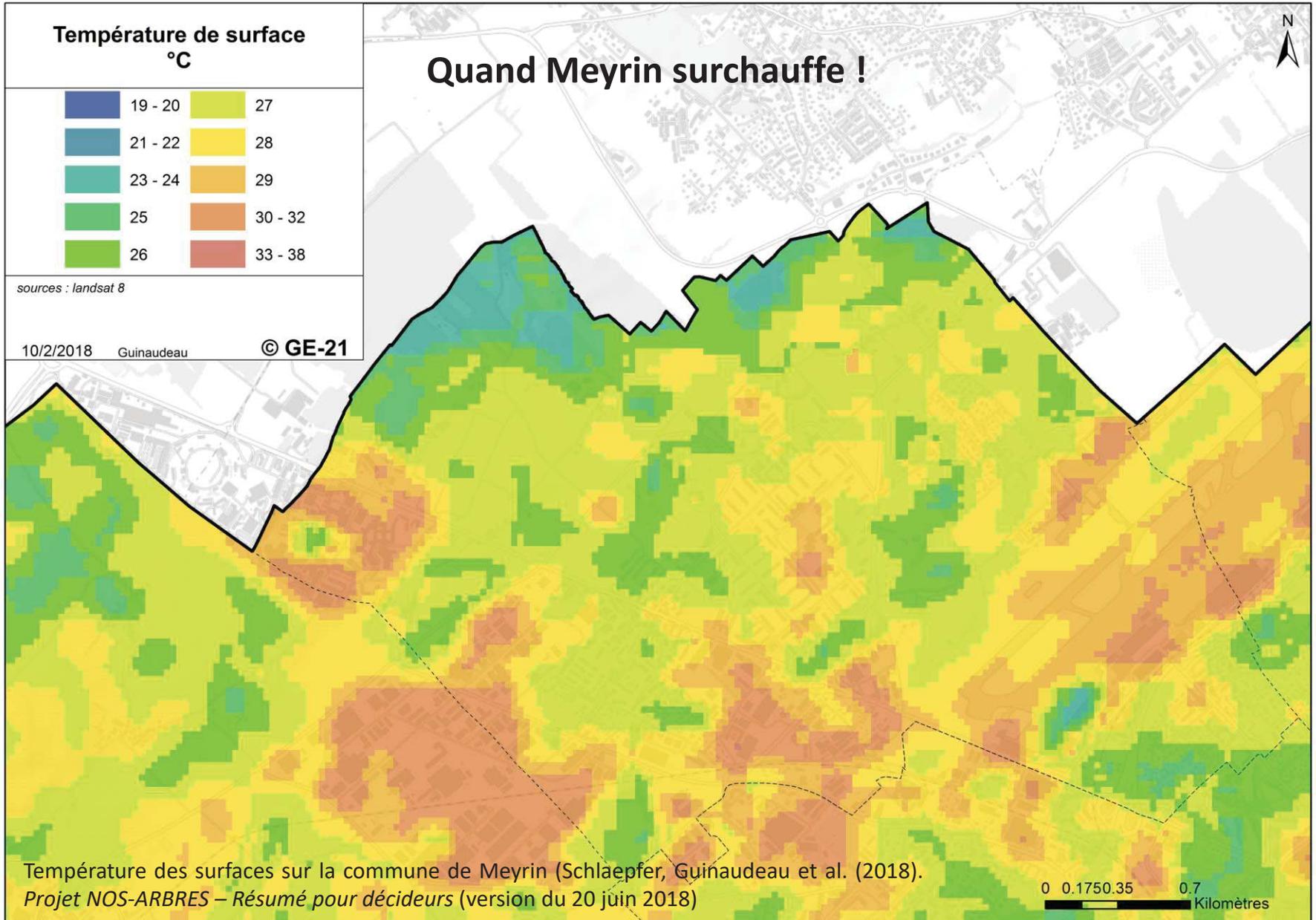
30% de surfaces agricoles

Aéroport-Train-Autoroute

> Potentiel 2030 : +2'500 habitants

> Potentiel 2030/2040: +10'000-20'000 emplois





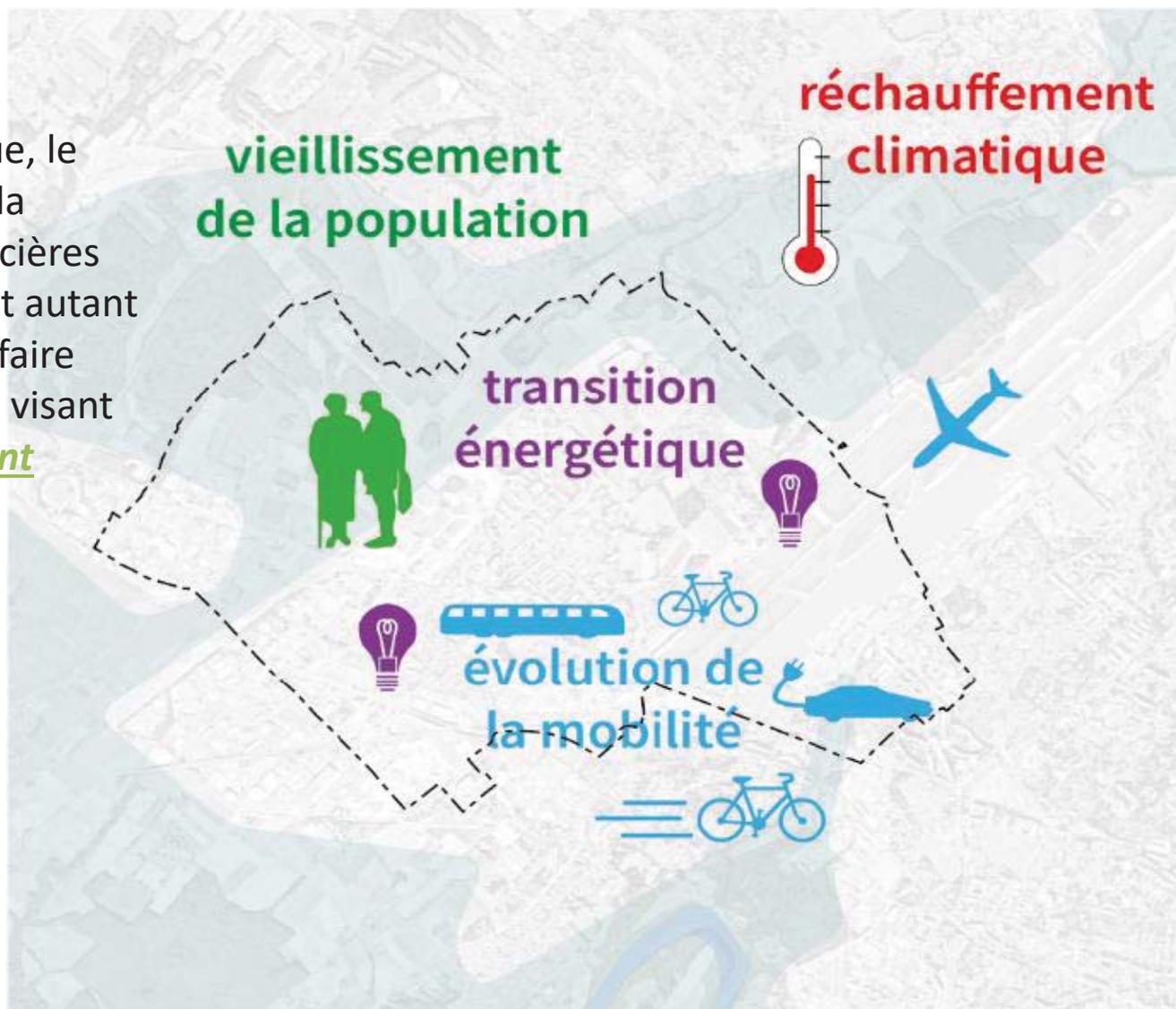


Positionnement communal

1. Un rôle assumé de centralité urbaine

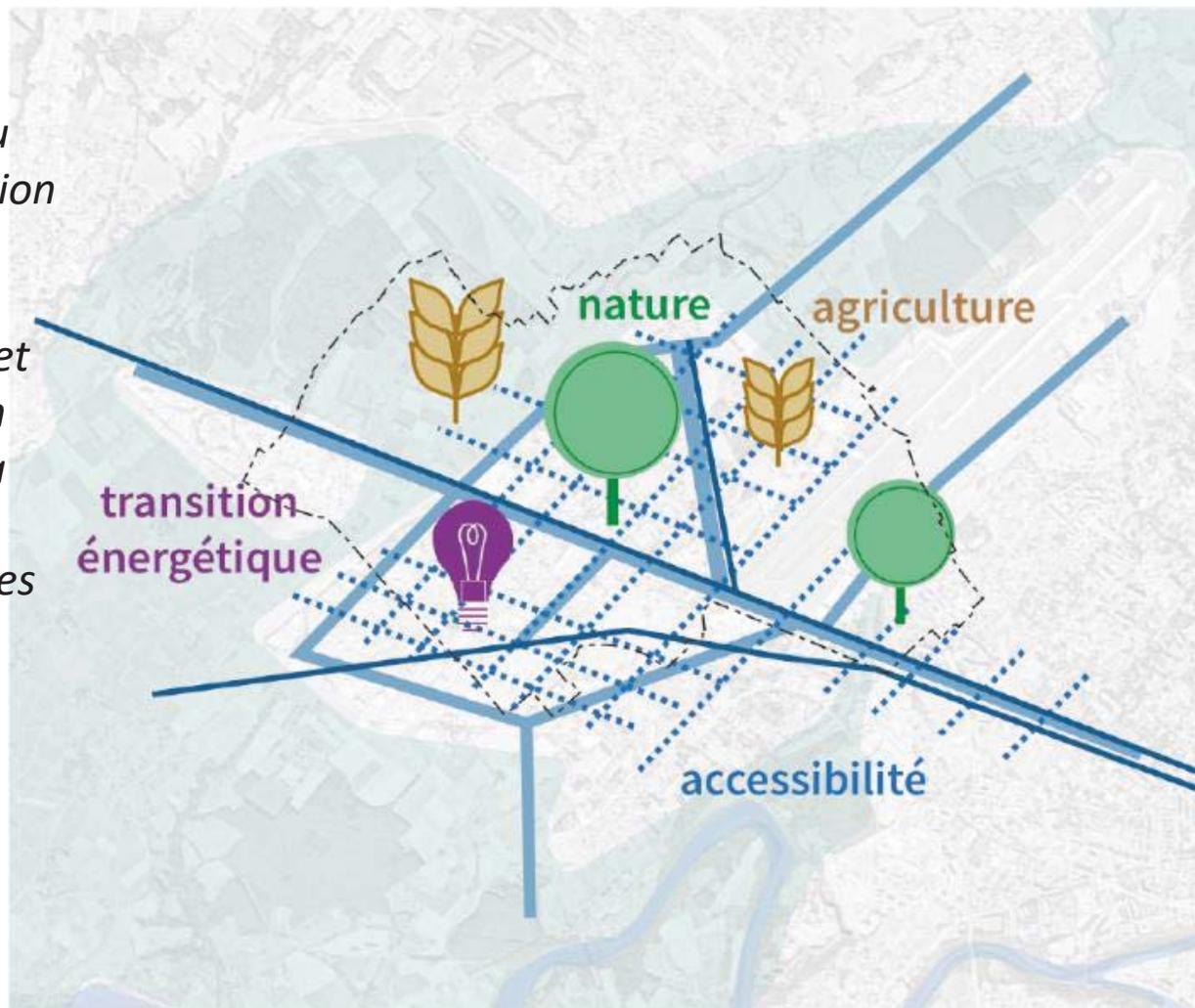
Des défis globaux et locaux

Le changement climatique, la nécessaire transition énergétique, le vieillissement de la population, la diminution des ressources financières ou l'évolution de la mobilité sont autant de défis auxquels Meyrin devra faire face en usant de leviers d'action visant à rendre le territoire plus résilient



Vers un territoire résilient

- Anticiper les changements environnementaux (adaptation au réchauffement climatique, transition énergétique) et sociétaux (vieillesse de la population).
- Répondre aux enjeux de mobilité et d'accessibilité actuels et futurs, en adéquation avec le bien-être de la population.
- Préserver et renforcer les structures naturelles et l'agriculture.
- Diminuer la dépendance aux énergies fossiles.





Positionnement communal

2. Mettre la santé au cœur du développement urbain



Mettre la santé au cœur du développement urbain



Orienter le développement territorial en travaillant sur les **déterminants de la santé**

Adopter une vision transversale





Une vision transversale des politiques publiques d'aménagement en lien avec le climat

- > *Adaptation au changement climatique*
 - > *Réduction des îlots de chaleur*

Des objectifs partagés par le politique !

- **Agir à la source des différentes nuisances environnementales** péjorant la qualité de vie des habitants et des travailleurs :
 - Bruit et pollution de l'air liés à l'aéroport (coordination intercommunale).
 - Bruit et pollution de l'air liés au trafic individuel motorisé.
 - Pollution et émissions liées à la consommation énergétique (sobriété énergétique).
- Assainir (OPB) et **apaiser les axes routiers** (modération de la vitesse, revêtement phono-absorbant).
- Conditionner le développement des quartiers **au respect de bonnes conditions environnementales et sanitaires**.
- Contribuer à **lutter contre le changement climatique** (sobriété énergétique, mobilité durable).
- **Adapter le territoire au changement climatique**.
 - Valorisation de la présence de l'eau et du végétal en milieu urbain.
 - Préservation et création de surfaces en pleine terre pour la végétalisation et la séquestration du carbone.



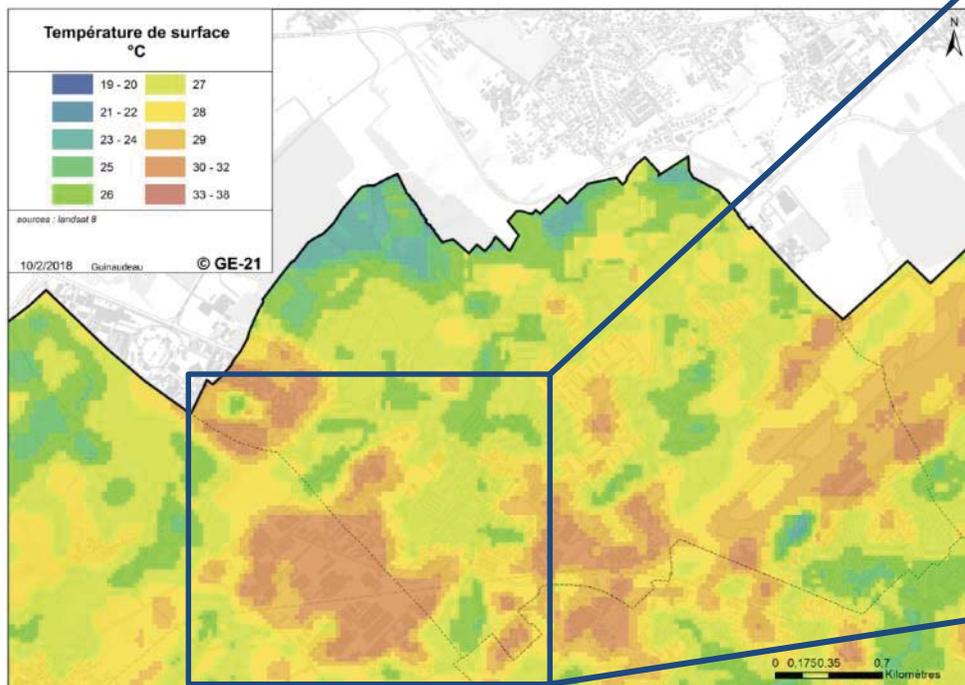
Quelques objectifs et mesures de mise en oeuvre



1. Garantir des conditions environnementales et urbaines favorables à la santé dans les quartiers **résidentiels** et **d'activités**



Quartiers d'activités



Température des surfaces sur la commune de Meyrin (Schlaepfer, Guinaudeau et al. (2018). *Projet NOS-ARBRES – Résumé pour décideurs* (version du 20 juin 2018)

Agir à l'échelle des PDZI et des projets



Extrait plan Nature en ville
(PDCOM 2030)

*Développer une politique de
déméralisation et de
végétalisation*



Quartiers résidentiels

*Développer une stratégie de mise en réseau
des espaces publics et de modération des
dessertes de quartier*

PDCom Meyrin 2030

Eté 2020



«Stratégique»
Long terme
Planification

«Tactique»
Court terme - éphémère
Opportunité



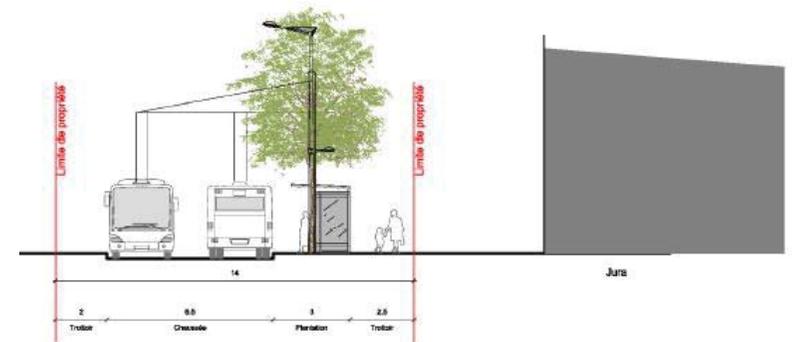
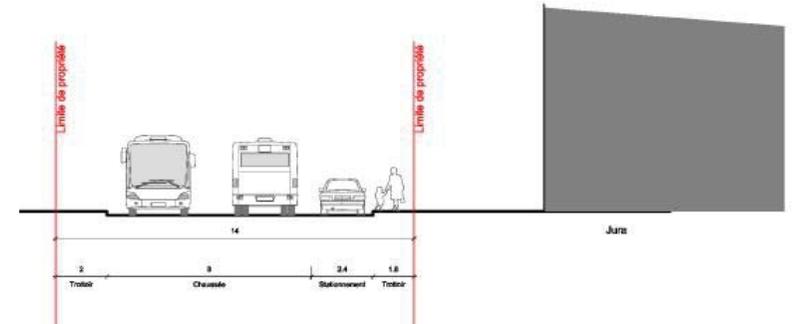
A l'échelle de la Commune

*Planter 250 arbres / année
2020 -> 2035*

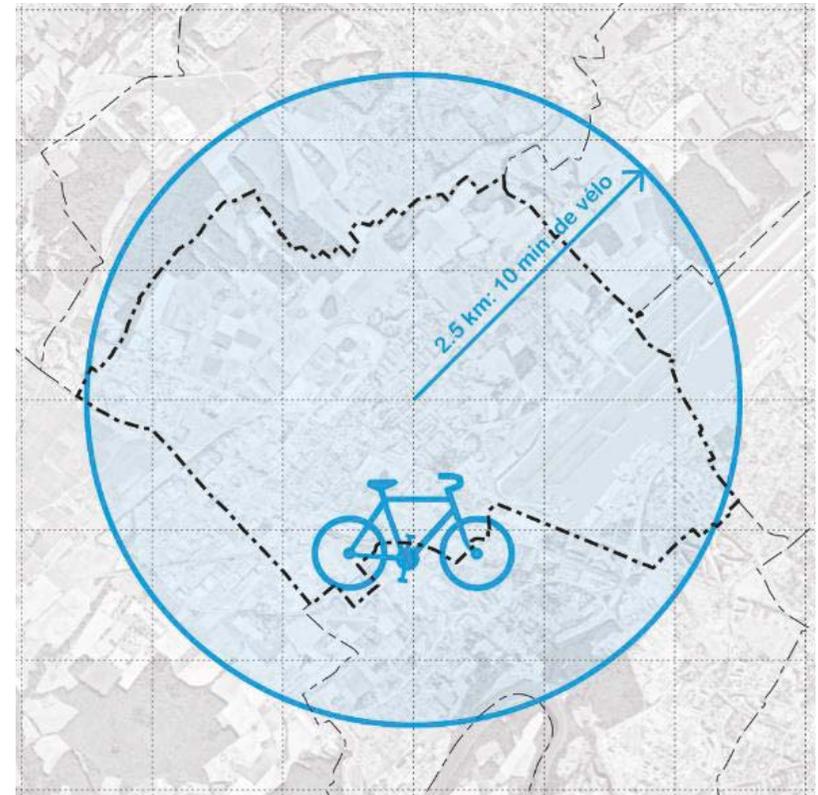
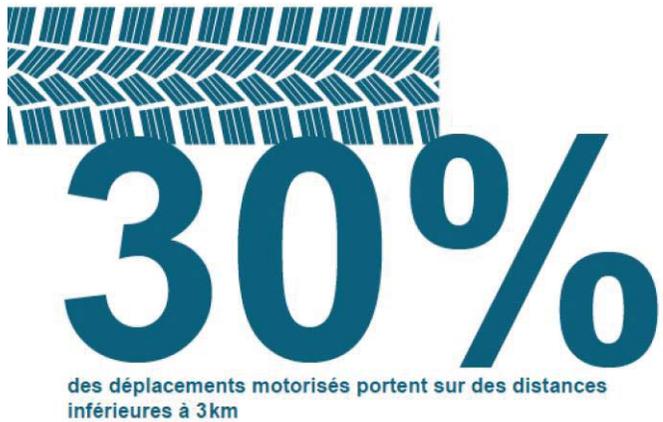
Projet communaux Cœur de Cité (2025)

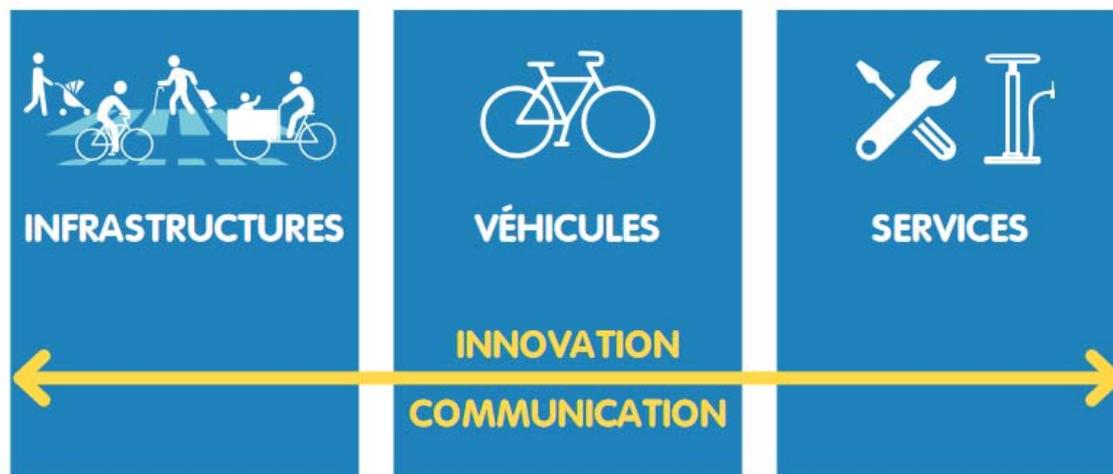


Projet cantonaux BHNS-GVZ (2023)



2. Développer une *mobilité responsable et performante favorisant le report modal vers la mobilité douce et les transports collectifs*





Comme la voiture, afin d'être compétitifs et agréables, le vélo et la marche doivent être intégrés dans une stratégie globale traitant autant d'infrastructures que de services et de prise en compte des différents types de vélo.

Développer tout *un système d'équipements, d'aménagements et de services* pour favoriser et faciliter l'usage quotidien du vélo.

3. Développer une stratégie d'évolution de la zone 5 qui réponde aux enjeux climatiques

Modification de l'article 59 LCI al. 4, en janvier 2013 : les dérogations à l'indice de densité deviennent la règle!



Stratégie d'évolution de la zone 5: formuler des conditions pour les préavis

- Préservation de l'arborisation majeure

Préserver et développer le végétal

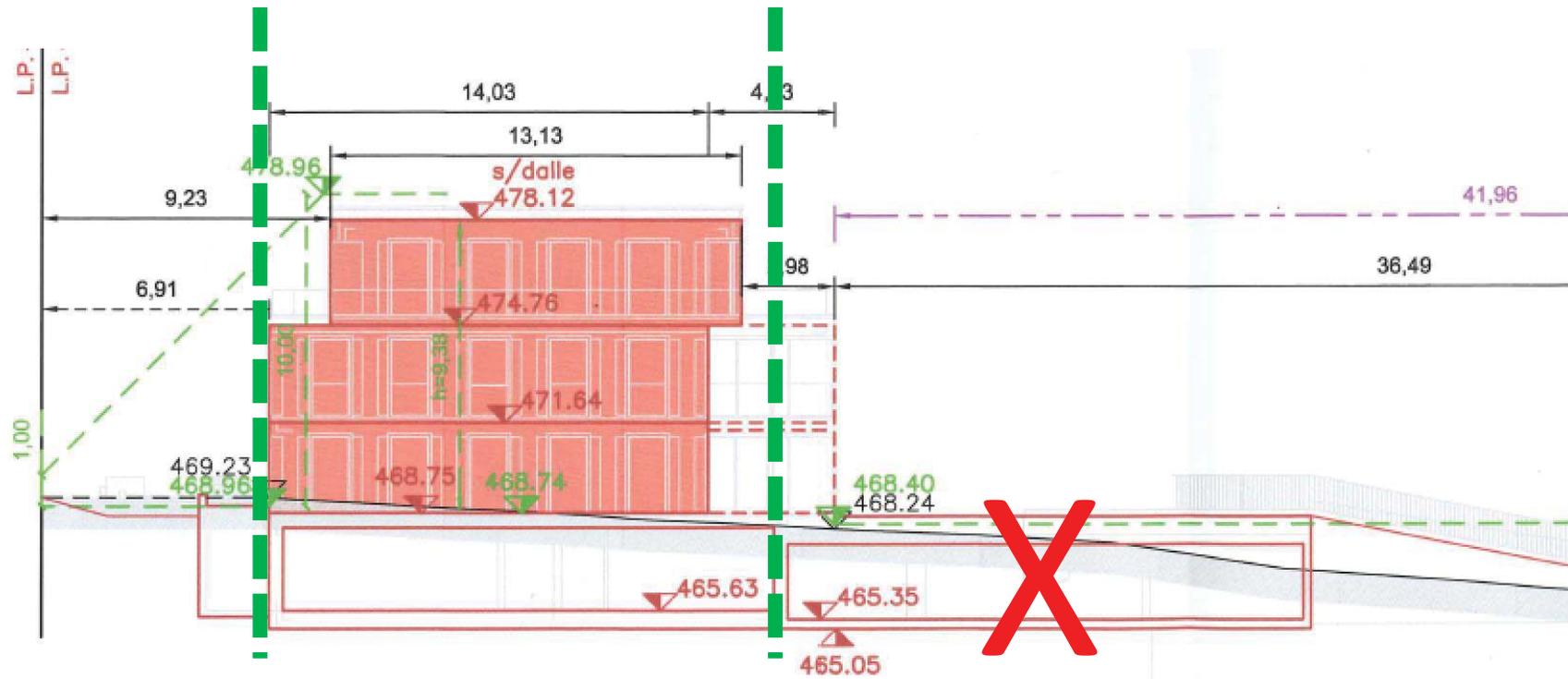
Eviter...



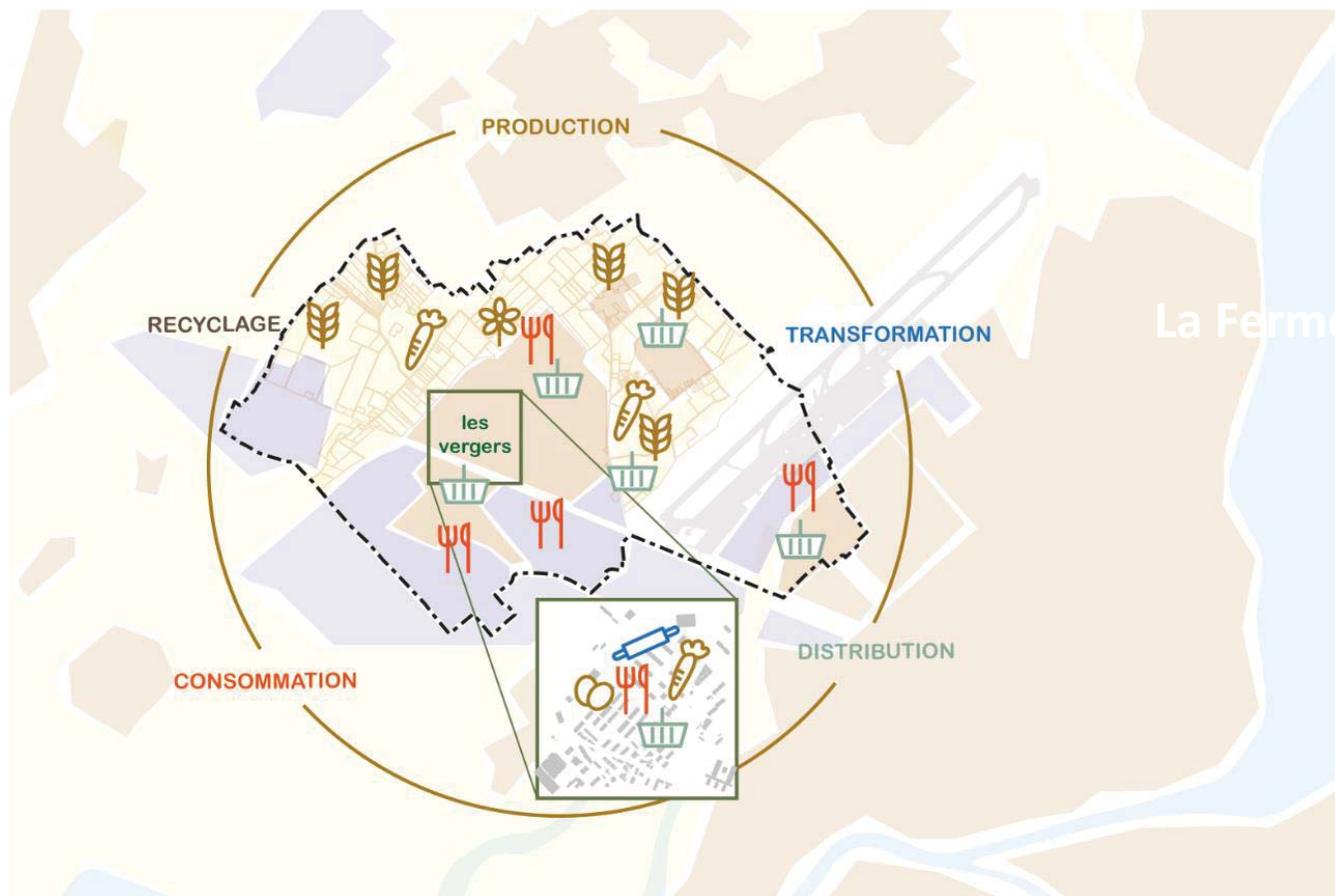
Stratégie d'évolution de la zone 5: formuler des conditions pour les préavis

- Excavation/sous-sol sous l'assiette du bâtiment
- Préservation de 50% de pleine terre

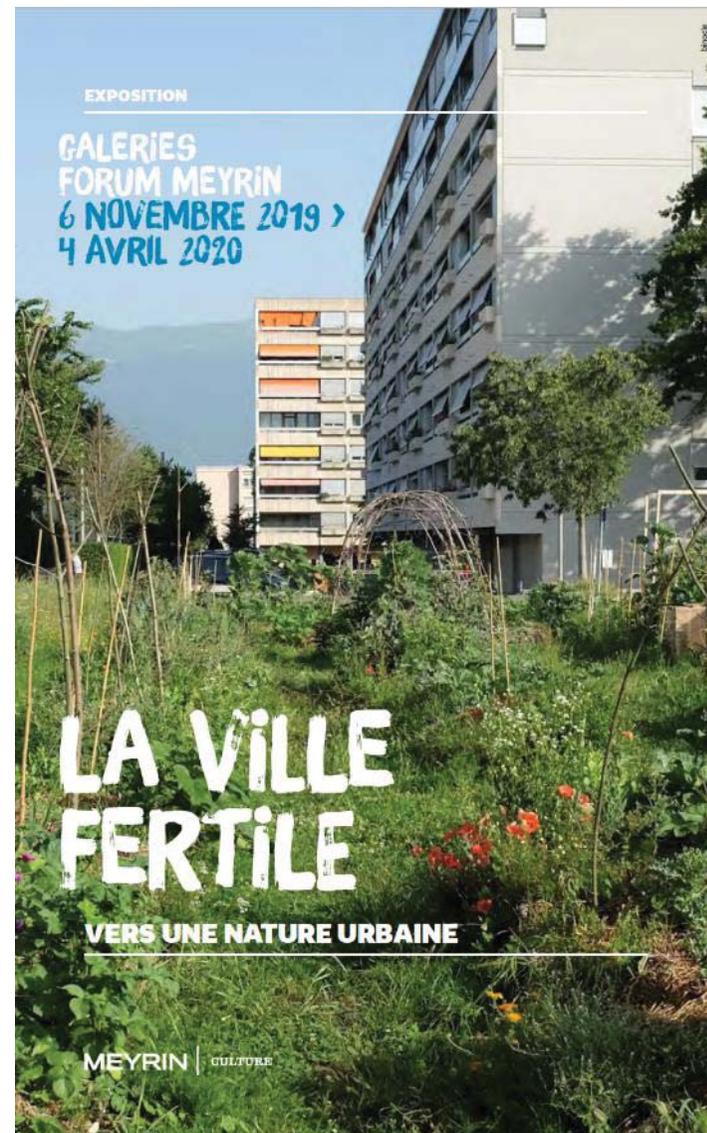
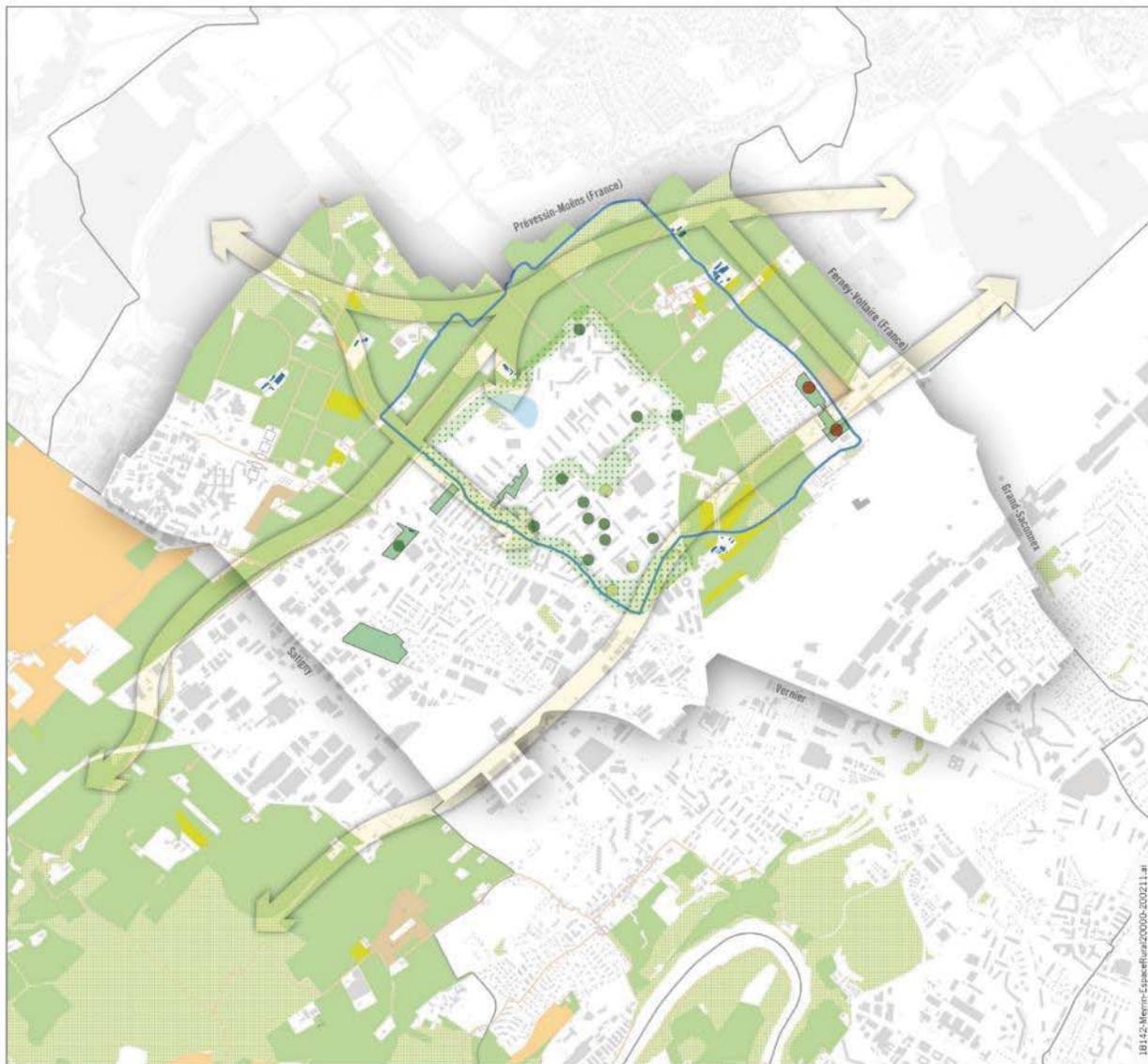
*Préserver la pleine terre
Améliorer la gestion de l'eau*



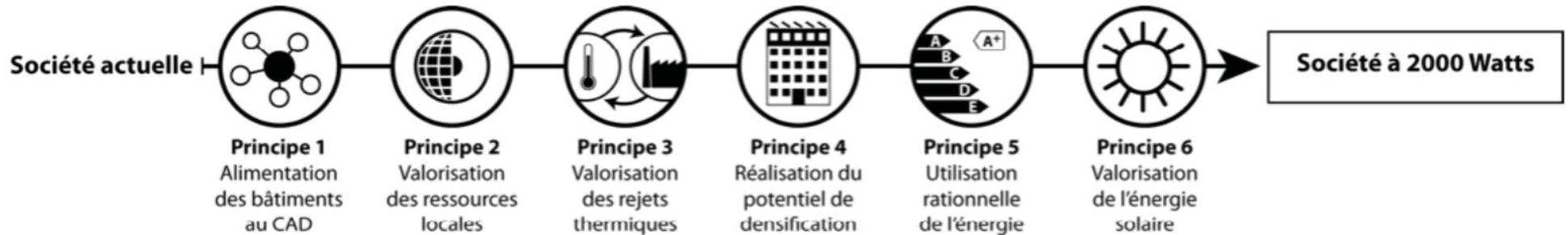
4. Un **espace rural multifonctionnel** (production alimentaire, nature, loisirs) et tendant à répondre aux enjeux de la sécurité/souveraineté/autonomie alimentaire, du changement climatique et du maintien/renforcement de la biodiversité, y compris alimentaire.



...Vers un territoire agro-alimentaire durable



5. Un **concept énergétique** tendant vers la société à 2000W et se déployant de manière transversale (mobilité, espaces publics, gestion de l'eau, alimentation, déchets, etc.).



Un PDCnergie mené parallèlement au PDCom

